

CENTRE HOSPITALIER DE VERSAILLES

Hôpital André Mignot

177, rue de Versailles- 78 157 Le Chesnay

Tél: 01 39 63 90 98, 01 39 63 91 37- Fax: 01 39 63 95 42

Consultation de pédiatrie

Chef de service: Dr P. Foucaud

Consultation Adoption

Pédiatre : Dr Anne de TRUCHIS

coca.versailles@yahoo.fr

Tous les enfants d'Haïti ayant eu la chance d'arriver en France auprès de leurs parents d'adoption présentent actuellement un « Syndrome de stress post traumatique ». Qu'ils aient eux-même été touchés physiquement par le tremblement de terre ou non, que leur orphelinat ait été détruit ou non, que leurs proches aient été blessés ou pas, ils ont été bouleversés par le stress de l'entourage et pour la plupart ont été peu ou pas nourris pendant ces dernières semaines. De surcroît le sauvetage en urgence, le voyage vers la France dans des conditions difficiles, organisé par des adultes inconnus d'eux, la peur puis le soulagement vécu par leurs parents adoptifs, constituent autant de moments de déstabilisation.

Il est essentiel de tenir compte de ce traumatisme pour aider et comprendre ces enfants, pendant les semaines, voire les mois qui viennent, puisque le syndrome peut se manifester longtemps après l'événement.

Quels sont les symptômes ?

- Sidération ou au contraire agitation, angoisses de séparation
- Troubles du sommeil : insomnies, cauchemars, terreurs, difficultés d'endormissement
- Reviviscence et mise en scène des souvenirs traumatisants parfois de façon obsessionnelle (l'enfant « rejoue » sans cesse, le tremblement de terre),
- Troubles somatiques (anorexie, eczéma, sensations d'étouffement, douleurs diverses),
- Dépression, repli, agressivité, colères, peurs inexplicables, indifférence sociale

Que faire ou ne pas faire ?

Après la période excessivement chaotique vécue par les enfants, leur chance est de retrouver une situation de stabilité avec leurs parents adoptifs. Il s'agit donc de favoriser tout ce qui permet à l'enfant de redécouvrir un sentiment de sécurité et de continuité, en évitant de bouleverser ses repères: alimentation, garde, horaires, habitudes de sommeil... Il vaut donc mieux éviter de confier l'enfant, éviter les déplacements, les modifications de l'entourage familial ou social et privilégier des rituels aux différents moments de la journée (coucher, bains, lever...).

La nuit il est important de se lever pour les cauchemars, garder l'enfant en chambre voire dans le lit des parents si l'enfant paraît terrorisé. Lors des colères, il faut essayer de « contenir » l'enfant dans les bras ou avec la voix et ne pas sortir de la pièce. Si l'enfant présente un comportement répétitif que vous ne comprenez pas, posez-vous la question du syndrome post traumatique, essayez d'imaginer ce que l'enfant semble vivre ou vous dire. Il est important de privilégier une proximité physique, que les enfants réclament généralement. Enfin, il vaut mieux repousser l'entrée à l'école.

Il est essentiel dans ce moment difficile que les deux parents soient très présents auprès de l'enfant et l'un à l'autre, ou que la maman puisse se faire aider le cas échéant.

Enfin il ne faut pas hésiter à se faire aider, par des médecins spécialistes de l'adoption, des pédopsychiatres ou des psychologues pour faire la part de ce qui revient au syndrome post traumatique, de ce qui relève du comportement d'un enfant récemment adopté, ou ressort d'un comportement habituel à tous les enfants. Les associations de familles adoptives d'Enfance & Familles d'Adoption sont également très mobilisées et peuvent vous aider si nécessaire.

Dr Anne de Truchis